

Les « intellectuels » francophones au Québec au XIX^e siècle : questions préalables

Yvan Lamonde

Volume 48, numéro 2, automne 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/305323ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/305323ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Lamonde, Y. (1994). Les « intellectuels » francophones au Québec au XIX^e siècle : questions préalables. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 48(2), 153–185. <https://doi.org/10.7202/305323ar>

Résumé de l'article

« L'intellectuel » apparaît en France au moment de l'affaire Dreyfus et constitue une figure typique du milieu culturel français jusqu'à ses représentants les plus fameux, Jean-Paul Sartre et Albert Camus. Le substantif « intellectuel » est utilisé pour la première fois au Québec par Léon Gérin en 1901 et devient de plus en plus usuel dans *l'Action française* et à *Parti pris* en passant par André Laurendeau et la jeunesse de la Crise, chez les universitaires de l'Ecole des Sciences sociales de l'Université Laval et les collaborateurs de *Cité libre* et de *Liberté*.

Le présent article tente de répondre à la question suivante : pourquoi l'intellectuel francophone ne fut-il pas possible au Québec avant 1900 ? Tout en comparant les sociétés française et québécoise, nous analysons le lexique qui désigne le phénomène et les conditions socioculturelles qui rendent possible l'intellectuel; nous proposons une mesure des professions culturelles d'où pouvait émerger cet intellectuel et nous scrutons les formes d'expression et de sociabilité du milieu culturel québécois du XIX^e siècle. En ayant à l'esprit l'évolution de l'intellectuel québécois francophone au XX^e siècle, nous proposons quelques explications à son émergence spécifique.

LES «INTELLECTUELS» FRANCOPHONES AU QUÉBEC AU XIX^e SIÈCLE: QUESTIONS PRÉALABLES¹

YVAN LAMONDE

Département de langue et littérature françaises

Université McGill

RÉSUMÉ

«L'intellectuel» apparaît en France au moment de l'affaire Dreyfus et constitue une figure typique du milieu culturel français jusqu'à ses représentants les plus fameux, Jean-Paul Sartre et Albert Camus. Le substantif «intellectuel» est utilisé pour la première fois au Québec par Léon Gérin en 1901 et devient de plus en plus usuel dans *l'Action française* et à *Parti pris* en passant par André Laurendeau et la jeunesse de la Crise, chez les universitaires de l'École des Sciences sociales de l'Université Laval et les collaborateurs de *Cité libre* et de *Liberté*.

Le présent article tente de répondre à la question suivante: pourquoi l'intellectuel francophone ne fut-il pas possible au Québec avant 1900? Tout en comparant les sociétés française et québécoise, nous analysons le lexique qui désigne le phénomène et les conditions socioculturelles qui rendent possible l'intellectuel; nous proposons une mesure des professions culturelles d'où pouvait émerger cet intellectuel et nous scrutons les formes d'expression et de sociabilité du milieu culturel québécois du XIX^e siècle. En ayant à l'esprit l'évolution de l'intellectuel québécois francophone au XX^e siècle, nous proposons quelques explications à son émergence spécifique.

ABSTRACT

In France, the «intellectual» dates back to the Dreyfus Affair and represents a typical figure of the French cultural milieu up to Jean-Paul Sartre and Albert Camus. In Quebec, Léon Gérin appears to have been the first to use the term in 1901; its use became more frequent in the circles of l'Action française, in that of the young André Laurendeau, the social scientists at Laval University or the contributors to Cité libre, Liberté and Parti pris.

This paper attempts to answer the following question: why did the Francophone intellectual not appear before the turn of the century? The vocabulary used in France and Quebec to describe the phenomenon, as well as the social conditions making possible the intellectual, are analyzed. The paper also attempts to take the measure of the cultural professions from which the intellectual might have emerged, in

1. Cette recherche a fait l'objet d'une communication au Congrès annuel de l'Institut d'histoire de l'Amérique française à Trois-Rivières, le samedi 23 octobre 1993.

addition to investigating the forms of expression and sociability of nineteenth-century Quebec's cultural milieu. Keeping in mind the evolution of French-speaking Quebec intellectuals of the twentieth century, the analysis seeks to explain their specific emergence.

C'est au terme d'une biographie de Louis-Antoine Dessaulles (1818-1895) que s'est posée la question à l'origine de cette réflexion et de cette recherche. Puisque le personnage paraissait en porter les caractéristiques, pourquoi ne pas l'appeler «intellectuel» et retenir pour titre à la biographie: «Louis-Antoine Dessaulles: un intellectuel libéral dans son siècle»?

Malgré une tradition où des historiens avaient appliqué le substantif «intellectuel» aux «clercs» du Moyen Âge ou avaient retracé chez les «Philosophes» et les «gens de lettres» du XVIII^e siècle ou dans «la bohème» du XIX^e, les origines de son rôle, le risque d'un anachronisme dans l'usage du substantif demeurerait². La question était alors toute simple: est-on légitimé, lorsqu'on sait que le substantif «intellectuel» devient courant avec l'affaire Dreyfus, en 1898, d'employer une notion préexistante à sa désignation, de recourir à un concept antérieur au mot qui le nommait? Dans le cas particulier du Québec, comment peut-on parler «d'intellectuel» pour le XIX^e siècle quand on sait que, dans l'état actuel de nos recherches, le substantif est utilisé pour la première fois par l'écrivain et «sociologue» Léon Gérin, en 1901³? Littéraires, politologues, sociologues et historiens ne se sont pourtant pas privés de recourir au terme; mais comment peut-on épistémologiquement outrepasser un anachronisme? À quel prix?

On s'étonne de ne point disposer d'une histoire des intellectuels québécois⁴. Serait-ce que cette absence d'histoire des intellectuels est

2. Jacques Le Goff, *Les intellectuels au Moyen Âge* (Paris, Le Seuil, 1985 (1957)), 192 p.; Serge Lusignan, *Parler vulgairement. Les intellectuels et la langue française aux XIII^e et XIV^e siècles* (Paris/Montréal, Vrin/Presses de l'Université de Montréal, 1986), 201 p.; Daniel Roche, *Les républicains des lettres. Gens de lecture et de Lumières au XVIII^e siècle* (Paris, Fayard, 1988), 392 p.; Robert Darnton, «La République des lettres: les intellectuels dans les dossiers de police», *Le grand massacre des chats* (Paris, Laffont, 1985), 137-175; Roger Chartier, *Les origines culturelles de la Révolution française* (Paris, Le Seuil, 1991), 244 p., et «Espace social et imaginaire social, les intellectuels frustrés au XVII^e siècle», *Annales ESC*, 2 (mars-avril 1982): 389-400; Jerrold Seigel, *Paris Bohème (1830-1930)* (Paris, Gallimard, 1986), 419 p.; pour une référence faite par des contemporains de Dreyfus aux «Philosophes», voir Christophe Charle, *Naissance des «intellectuels» (1880-1900)* (Paris, Éditions de Minuit, 1990), 115.

3. Léon Gérin, «Notre mouvement intellectuel», *Mémoires de la Société royale du Canada*, section I (1901): 145-172.

4. Il n'y a pas d'études historiques sur les intellectuels québécois ni de recherche satisfaisante sur leur émergence et leur affirmation. On prend pour acquis qu'ils existent et que ces penseurs ou écrivains se définissent ou sont définis comme intellectuels: Marcel Fournier,

fonction de l'inexistence d'intellectuels et que toute histoire des intellectuels doive d'abord régler la question de l'anti-intellectualisme dans une société donnée? On se souvient encore d'un premier ministre du Québec qui taxait les «artisses» et les universitaires contestataires de «pelleteux de nuages»...!

Si, en France, la recherche historique sur les intellectuels est manifestement plus avancée, les conditions du renouveau de l'histoire des intellectuels présentent quelques ressemblances d'un côté comme de l'autre de l'Atlantique: même développement récent de l'histoire socioculturelle, territoire «souverain», qui inclut le domaine particulier de l'histoire intellectuelle, elle-même englobante des intellectuels sans s'y réduire; décentrement, en même temps, d'une historiographie qui

«Intellectuels de la modernité et spécialistes de la modernisation», Yvan Lamonde et Esther Trépanier, dir., *L'avènement de la modernité culturelle au Québec* (Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986), 231-251; du même auteur, *L'entrée dans la modernité. Science, culture et société au Québec* (Montréal, Éditions Saint-Martin, 1986), 239 p.; Yves Lamarche, «Position sociale des intellectuels et nationalisme: le cas de l'Action française», Claude Panaccio et Paul-André Quintin, dir., *Philosophie au Québec* (Montréal, Bellarmin, 1976), 193-215; Louise-Édith Tétreault, «Les intellectuels catholiques du Québec et le cinéma», *Cahiers d'histoire*, 10,1 (été 1990): 48-89. Dans le cas d'André Laurendeau, l'intuition est toujours le moyen de présenter un intellectuel des années trente: Robert Comeau et Lucille Beaudry, dir., *André Laurendeau. Un intellectuel d'ici* (Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1990), 310 p. Andrée Fortin a défini l'intellectuel comme fondateur de revues et l'a cherché — et trouvé — dès le début du XIX^e siècle: Andrée Fortin, *Passage de la modernité. Les intellectuels et leurs revues* (Québec, Presses de l'Université Laval, 1993), 406 p. Ou alors les tenants des sciences sociales naissantes d'après-guerre sont présentés comme une première génération possible d'intellectuels: Alain-G. Gagnon, «The Role of Intellectuals in Modern Quebec: the Drive for Social Hegemony», Steven Brooks, ed., *Political Thought in Canada: Comparative Perspectives* (Toronto, Irwin Publishing, 1984), 185-210; Steven Brooks and Alain G. Gagnon, *Social Scientists and Politics in Canada. Between Clerisy and Vanguard* (Montréal, McGill-Queen's Press, 1988), x-151 p. Pour la période d'après-guerre, l'ouvrage de Léon Dion constitue une véritable perçée: *Québec 1945-2000, II: Les intellectuels et le temps de Duplessis* (Québec, Presses de l'Université Laval, 1993), 452 p.; sur Léon Dion, voir Raymond Hudon et Réjean Pelletier, dir., *L'engagement intellectuel. Mélanges en l'honneur de Léon Dion* (Québec, Presses de l'Université Laval, 1991), 593 p., en particulier les contributions de Gérard Pelletier et de Mildred Schwartz. Voir aussi les travaux récents de Maurice Pinard et de Richard Hamilton sur les candidats et députés des partis politiques au Canada et aux États-Unis, «The Leadership Roles of Intellectuals in Traditional Parties, Canadian and Comparative Perspectives», Alain G. Gagnon et A. Brian Tanguay, eds., *Canadian Parties in Transition: Discourse, Organization and Representation* (Scarborough, Nelson Canada, 1989), 287-308, et «Intellectuals and the Leadership of Social Movements: some Comparative Perspectives», Louis Kriesberg, ed., *Research in Social Movements. Conflict and Change* (Greenwich, Conn., 1989), 73-107. Sur le débat contemporain: Marc Henry Soulet, *Le silence des intellectuels: radioscopie de l'intellectuel québécois* (Montréal, Éditions Saint-Martin, 1987), 219 p; Jean-Marc Piotte, «L'aphasie des intellectuels», Lucille Beaudry, Chantal Maillé et Lawrence Olivier, dir., *Les avenues de la science politique* (Montréal, ACFAS, 1990), 229-233; Diane Lamoureux, «Le rôle des intellectuelles et intellectuels en sciences sociales dans le débat politique actuel», Louis Balthazar, Guy Laforest et Vincent Lemieux, dir., *Le Québec et la restructuration du Canada, 1980-1992* (Québec, Éditions du Septentrion, 1991), 199-216.

privilegiait depuis près d'un demi-siècle, la longue durée, le groupe social, le nombre et les sans-voix; intérêt nouveau pour un groupe social peu facile à identifier qualitativement et quantitativement, partie intégrante des élites et limité en nombre, de surcroît; enfin, conjoncture politique nationale et internationale, porteuse de crise de l'intellectuel: adhésion des intellectuels de gauche à des partis victorieux, le PS en France, le PQ au Québec, déclin du marxisme et dévalorisation relative de l'Université et de l'enseignement en général. La question s'est ainsi posée depuis quelques années: y a-t-il encore un intellectuel dans la salle? Ces évolutions et cette crise post-sartrienne de l'intellectuel ont créé comme un vide qui rendait possible un regard nouveau, «anatomique», sur un sujet traditionnellement intouchable⁵.

Nous présentons ici une phénoménologie de l'intellectuel francophone au XIX^e siècle. Nous explorerons les phénomènes liés à cette réalité des «gens de lettres» tout en ambitionnant d'identifier des constantes, des invariants, susceptibles de faire voir les conditions de possibilité de l'intellectuel avant 1900. La question critique, celle des conditions de possibilité d'un phénomène, donne tout son sens au refus de l'anachronisme dans la mesure où elle explore les limites de ce qui est possible ou impossible dans une société donnée à une époque donnée. Nous ne voyons pas d'autres moyens d'explorer phénoménologiquement la question de «l'intellectuel» et des «intellectuels» francophones du Québec au XIX^e siècle que de prospector le lexique et la désignation du phénomène, que de prendre une mesure de la population «culturelle» susceptible de susciter cet «intellectuel», que de scruter les formes d'intervention et les modes de sociabilité des «gens de lettres» de l'époque.

Nous porterons d'abord attention au lexique qui décrit et nomme ce phénomène: lexique de l'épithète et du substantif «intellectuel». Nous observerons ensuite les conditions socioculturelles qui suscitent l'emploi de ces lexiques et l'émergence de cette espèce en voie d'apparition qu'est l'intellectuel. Tout en scrutant le lexique connexe des

5. Louis Bodin et Jean Touchard, «Les intellectuels dans la société française contemporaine. Définitions, statistiques et problèmes», *Revue française de science politique*, 9,4 (décembre 1959): 835-859; René Rémond, «Les intellectuels et la politique», *ibidem*, 860-880; Jean-François Sirinelli, «Le hasard ou la nécessité? Une histoire en chantier: l'histoire des intellectuels», *Vingtième siècle*, 9 (1986): 97-108; *idem*, «Les intellectuels», René Rémond, dir., *Pour une histoire politique* (Paris, Seuil, 1988), 199-231; Louis Pinto, «Une science des intellectuels est-elle possible?», *Revue de synthèse*, 4^e série, 4 (octobre-décembre 1986): 345-360; *idem*, «Les intellectuels vers 1900: une nouvelle classe moyenne», Georges Lavau, Gérard Grunberg et Nonna Mayer, dir., *L'univers politique des classes moyennes* (Paris, Fondation nationale des sciences politiques, 1983), 140-155; *idem*, «La vocation de l'universel. La formation de la représentation de l'intellectuel vers 1900», *Actes de la recherche en sciences sociales*, 55 (novembre 1984): 23-32.

termes plus ou moins synonymes et le lexique de la nomenclature culturelle des recensements antérieurs à 1900, nous prendrons une certaine mesure du poids relatif des «professions culturelles» d'où pouvaient émerger «l'homme de lettres» et «l'intellectuel». Après l'étude de la désignation et de la réalité démographique, nous analyserons les formes d'expression et de sociabilité du monde culturel du XIX^e siècle québécois.

À plus d'un titre, la comparaison avec la France s'impose. L'origine du substantif «intellectuel» est française. La tradition francophile des élites canadiennes-françaises requiert que l'on étudie le phénomène dans l'ancienne métropole politique qui demeure une métropole culturelle. Et il est utile, même si dans l'état actuel des recherches le substantif «intellectuel» ne paraît pas utilisé au Québec avant 1901, d'analyser les usages et les significations de l'épithète et du substantif en France, à la fois pour en comprendre l'absence au Québec ou pour comparer si des recherches ultérieures mènent à d'autres conclusions. Enfin, le dynamisme des recherches françaises actuelles sur les intellectuels justifie notre état de ces travaux seuls aptes à donner une perspective comparatiste à l'enquête québécoise.

LE LEXIQUE DE L'ÉPITHÈTE «INTELLECTUEL» EN FRANCE ET AU QUÉBEC AVANT 1898

En France, l'adjectif «intellectuel» qualifie d'abord ce qui a rapport à l'intelligence et plus particulièrement à l'intellect. Cet usage pose rapidement la question de l'équilibre tenu ou à tenir entre l'intelligence et le cœur, entre l'entendement et la sensibilité. Le qualificatif «intellectuel» réfère à un privilège excessif accordé à l'intellectualité, à une «hypertrophie du cerveau» qui, chez Paul Bourget et chez Béranger, assèche l'être vivant. Cet intellectualisme analytique mène à un certain désabusement, au relativisme, et l'individu «tourne le dos à la vie». Dans *L'ennemi des lois* (1893), Maurice Barrès a clairement identifié cet intellectualisme à Taine et à Renan et son origine aux «brumes allemandes». Or, en ces années où la défaite de Sedan est encore une plaie non cicatrisée et où la victoire allemande avive l'urgence de trouver des forces rédemptrices et des «énergies nationales» pour assurer «la revanche», la faveur accordée au rationalisme et à l'école allemande paraît suspecte. Et le pas est vite franchi de questionner l'usage fait de l'intelligence au profit ou au détriment de sa société d'appartenance. L'épithète «intellectuel» est d'ores et déjà marqué: psychologiquement et idéologiquement⁶.

6. Geneviève Idt, «*L'intellectuel* avant l'affaire Dreyfus», *Cahiers de lexicologie*, 15 (1969): 35-46; Trevor Field, «Vers une nouvelle datation du substantif *intellectuel*», *Travaux de*

Il est encore marqué par l'usage que les socialistes en font lorsqu'il s'agit de concilier le travail intellectuel et le travail manuel et de formuler les types de rapports sociaux que peuvent entretenir les travailleurs intellectuels et les travailleurs manuels. Critiques, les «travailleurs intellectuels» avaient aussi des raisons de vouloir se rapprocher du mouvement socialiste ou de se mettre «au service» d'un parti, au risque toutefois de perdre une précieuse sinon indispensable autonomie; de leur côté, les «travailleurs manuels» n'étaient pas dupes de ces hommes de tour d'ivoire, avec leur savoir et leur savoir-dire, descendant par opportunisme dans la mêlée ou s'y jetant en anarchiste⁷.

On ne dispose pas pour étudier le lexique de l'adjectif «intellectuel» au Québec, au XIX^e siècle, d'un dépouillement aussi vaste qu'en France. L'exploration est donc limitée, pour l'instant, à un corpus d'une douzaine de titres qui, entre 1848 et 1901, faisaient le point sur l'état de la littérature et de la culture (annexe 1). Il faudrait y ajouter un dépouillement de la presse et une étude des occurrences dans des corpus d'auteurs, incluant tout autant leurs œuvres que leur correspondance.

On retrouve chez Darveau (1873) l'association «intellectuel» et intelligence, par la référence faite aux «facultés» intellectuelles. Gérin (1901) évoque aussi le sens asséchant de l'intellectualisme en parlant de «neurasthénie intellectuelle». L'usage assez fréquent de synonymes tels que «centre» ou «monde» intellectuel chez Fabre (1866) ou même «groupe» chez Barthe (1855), entend poser l'existence d'un milieu intellectuel, que l'on décrit par ailleurs principalement par deux mots: «progrès» et «mouvement». Maximilien Bibaud fait du mot «progrès» l'élément central du titre de sa brochure, *Tableau historique des progrès matériels et intellectuels du Canada* (1858) et Gérin l'utilise aussi pour plaider en faveur d'une amélioration de la vie intellectuelle au Canada français. Le sens du recours au terme «mouvement» intellectuel chez Casgrain (1866), chez Routhier (1893) ou chez Gérin est le même: faire la preuve par la description et l'énumération d'une intensification de la vie intellectuelle. Ces bilans sont faits pour marquer des états de développement, et leur récurrence même a pour effet de convaincre d'un effet cumulatif: il y a une vie intellectuelle au Canada français et sa croissance est perceptible dans des noms

linguistique et de littérature publiés par le Centre de philologie et de littérature romanes de l'Université de Strasbourg, 14,2 (1976): 159-167; William M. Johnston, «The Origins of the Term *Intellectual* in French Novels and Essays of the 1890's», *Journal of European Studies*, 4 (1974): 43-56.

7. Geneviève Idt, *loc. cit.*, 38-39; Trevor Field, *loc. cit.*, 165; Christophe Prochasson, *Les intellectuels, le socialisme et la guerre (1900-1938)* (Paris, Seuil, 1993), 19-32, 262-264.

d'auteurs, des titres d'œuvres, des institutions. Mais cette volonté de faire la preuve d'un mouvement et de progrès témoigne aussi d'un inachèvement, d'une absence relative de densité intellectuelle dans cette société. Le Québec dispose-t-il, avant 1900, d'une masse critique de gens de lettres susceptible de vouloir et de pouvoir faire front commun?

L'intellectualité trouve une autre signification dans l'usage de l'épithète «intellectuel» associé aux deux mots «supériorité» ou «suprématie», si souvent utilisés par les promoteurs de l'idée de «la vocation de la race française en Amérique». Vocation plus spirituelle qu'intellectuelle, vocation où la valorisation des choses de l'esprit est, à tout le moins, porteuse d'un sens moral, d'une moralité. On y oppose au «matérialisme» étatsunien un spiritualisme qui conjugue habilement la foi et la raison, celle-ci étant la servante de celle-là⁸. Marquons donc d'un signet cette idée d'une société qui se donne une vocation, une mission, spirituelle de surcroît, et qui, se concevant comme une Athènes catholique, devait faire place à des penseurs. Il faut bien retenir, toutefois, que cette vocation est plus religieuse qu'intellectuelle et qu'elle correspond finalement à une confessionnalisation de l'esprit, à l'opposé d'une laïcisation de celui-ci.

LE SUBSTANTIF «INTELLECTUEL» AVANT ET APRÈS L'AFFAIRE DREYFUS (1898)

Paul Bourget aurait été le premier, en 1882, à faire usage du substantif intellectuel, dans un article sur Flaubert:

Ces précautions [à l'égard des périlleux agents chimiques], notre âge les ignore, persuadé qu'il est que l'homme vit seulement d'intelligence, et il joue avec la pensée comme un enfant avec le poison. Je crois entendre, dans les livres de cet intellectuel s'il en fut qui a écrit *la Tentation*, la sourde plainte, l'obscur sanglot d'une victime de ce jeu cruel de notre âge⁹.

En 1884, Maurice Barrès utilise sept fois le substantif, évoquant Pascal qui essaya «d'agenouiller la raison» et qui fut tout autant «un intellectuel» que Leconte de Lisle qui déclama «la honte de vivre¹⁰».

8. De Rameau de Saint-Père (Français) et de Casgrain à M^{sr} Louis-Adolphe Pâquet (1902) en passant par la critique ironique de Fréchette («nous pouvons en parler de notre suprématie intellectuelle»), voir *Satires et polémiques ou L'école cléricale au Canada* (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. «Bibliothèque du Nouveau Monde», 1993), I: 453 et 456, édition critique établie par Jacques Blais, avec la collaboration de Guy Champagne et de Luc Bouvier.

9. Cité dans William M. Johnston, *loc. cit.*, 44.

10. *Ibidem*, 46.

Dans *Le Disciple* (1889) de Paul Bourget, à nouveau, le personnage principal se décrit ainsi: «Je me dis que sans doute je me trompais sur moi-même en me croyant un abstrait, un intellectuel pur¹¹».

Henry Béranger, qui utilisera 35 fois le substantif intellectuel de 1890 à 1898, l'applique en 1890 à Maurice Barrès qui vient de publier *Sous l'œil des barbares* (1888), premier volet d'une trilogie qui s'intitulera *Le culte du moi*:

Les Barbares, c'est la Démocratie, c'est l'innombrable légion des hommes du peuple, des hommes actifs, de tous ceux qui ne sont que des ouvriers de l'œuvre quelconque. Les intellectuels, c'est l'élite, la rare aristocratie de la pensée, le petit nombre de ceux qui ne demandent à l'Univers moral ou matériel que des occasions de jouissance élégante et esthétique. Je n'ai pas besoin de dire que M. Maurice Barrès est un Intellectuel¹².

Dès 1891, répondant à *l'Enquête sur l'évolution littéraire* de Jules Huret, S. J. Peladan assigne une «mission» à l'intellectuel: «le devoir supérieur de l'intellectuel réside tout entier dans la manifestation de Dieu¹³». Barrès présente son roman de 1892, *Le culte du moi*, comme une description des années d'apprentissage «d'un jeune Français intellectuel¹⁴». Dans un roman négligé, *L'Effort* (1893), Béranger résume bien l'idée déjà formulée de la pensée «poison», de la «honte de vivre», de l'intellectualisme pur et de l'intellectualité excessive véhiculée par l'épithète:

L'intellectuel de notre génération est un être plus complexe et plus tourmenté. Par une épigénèse psychique très réelle, toute l'évolution du siècle s'est refaite en lui (...) Il a épuisé toutes les alternatives de la pensée moderne et il ne s'est satisfait d'aucune. Une sécheresse lucide a lentement cristallisé son âme¹⁵.

Pour Bourget, les intellectuels souffrent de «cet abus de la pensée», qu'il présente comme «la maladie d'un siècle trop cultivé», et comme une maladie «qui n'a pas de guérison¹⁶».

11. *Ibidem*, 49.

12. *Ibidem*, 45; le substantif «intellectuel» n'apparaît ni dans le Littré de 1882 ni dans le *Grand Dictionnaire universel* de Larousse publié de 1866 à 1878 ni dans la *Grande Encyclopédie* dont la parution s'étale de 1885 à 1902.

13. Cité dans Geneviève Idt, *loc. cit.*, 41; en 1894, Bernard Lazare rattache plutôt le rôle des intellectuels à celui des Philosophes des Lumières, Christophe Charles, *Naissance des «intellectuels»*, *op. cit.*, 115.

14. Cité dans Pascal Ory, «Qu'est-ce qu'un intellectuel?», Pascal Ory, dir., *Dernières questions aux intellectuels* (Paris, Olivier Orban, 1990), 21.

15. Cité dans William M. Johnston, *loc. cit.*, 47 et 50.

16. *Ibidem*, 49.

À compter de 1894, le substantif revient plus souvent sous la plume des journalistes et des écrivains. *Le Journal* du 19 juillet 1894 fait allusion à un certain Constant Martin, «intellectuel et révolutionnaire crémier», au moment où s'ouvre le procès des «30» des 173 personnes arrêtées après la promulgation des lois anti-anarchistes. *La Petite République* du 7 août reprend la distinction des intellectuels «cérébraux» et «actifs»; le 9, cette feuille évoque «certains anarchistes intellectuels» et le 12, le journal écrit:

Je crois qu'à l'heure actuelle l'opinion des jurés, au moins en ce qui concerne les «théoriciens», est absolument éclairée. (...) Après les plaidoiries d'aujourd'hui il est impossible que le jury ne rende pas en faveur des inculpés — et nous ne parlons que des intellectuels — un verdict d'acquiescement¹⁷.

L'équation est faite entre intellectuels et anarchistes, mais en même temps le terme s'est appliqué à Barrès qui personnifie une élite et a déjà été utilisé par Barrès lui-même, qui présente la *Cocarde*, quotidien boulangiste fondé le 5 septembre 1894, comme «un journal d'opposition où se grouperaient socialistes et intellectuels¹⁸». Barrès y publie, le 20 septembre, sous les initiales M. B., un article coiffé du titre: La question des intellectuels¹⁹.

Bérenger fait sienne cette idée d'une aristocratie intellectuelle, qui donne son titre à un recueil d'articles de 1895; tout en décrivant la spécificité sociale des intellectuels, il donne toute sa mesure à la tentation de l'apolitisme:

Si une solidarité libre est possible entre tous les membres de l'organisme social, c'est l'aristocratie intellectuelle qui seule peut la préparer et la maintenir. Elle ne porte pas en soi les vices qui ont ruiné ses devancières. Elle est au-dessus de la violence; elle n'est pas recrutée par l'hérédité; elle ne se fonde pas sur l'intérêt. Elle n'a de raison et même de possibilité d'être que dans la justice, que dans la liberté, et dans la conquête de l'Idéal²⁰.

Éclipsé par le succès des *Déracinés* de Maurice Barrès, aussi publié en 1897, *La Proie* de Bérenger met au point l'image de l'intellectuel. Évoquant le protagoniste principal du roman, Bérenger écrit:

L'intellectualité avait absorbé en lui toutes les sèves inutilisées de l'être. Elle lui avait pris sa tendresse, sa volonté, elle s'en était

17. Trevor Field, *loc. cit.*, 165-166.

18. *Ibidem*, 161.

19. Pascal Ory, «Qu'est-ce qu'un intellectuel?», *op. cit.*, 21.

20. Cité dans W. M. Johnston, *loc. cit.*, 54.

gonflée comme un fruit magnifique anormal, dont il s'enorgueillissait jusqu'au plus parfait égoïsme. Pour l'intellectuel qu'il était devenu, la femme ne comptait plus²¹.

Les Déracinés de Barrès fixe dans l'épithète et le substantif les caractères acquis du terme «intellectuel». L'auteur y évoque non seulement «un Sedan militaire, politique, financier, industriel» mais aussi «un Sedan intellectuel»; opposé «aux importations de vérités exotiques», antikantien militant, favorable à l'enracinement dans le pays lorrain et dans la patrie française, Barrès dénonce les «spéculations intellectuelles», favorise l'accord entre la sensibilité et la culture et plaide pour un intellectuel vivant:

Assurément, je préfère l'intelligence stoïcienne de M. Taine à l'intelligence exploitante que je soupçonne en Bouteiller (le professeur kantien). Mais un intellectuel qui, à l'encontre de M. Taine, n'aurait pas peur de la vie et qui, à l'encontre de Bouteiller, serait aussi dégagé qu'un magnifique joueur mené par les seules émotions du jeu, oui, un intellectuel avide de toutes les saveurs de la vie, voilà le véritable héros²².

Lorsque éclate, en janvier 1898, l'affaire Dreyfus, le substantif «intellectuel» a connu un usage relatif qui s'est confirmé dans les écrits d'Henry Bérenger, de Paul Bourget et de Maurice Barrès, en particulier dans *Les Déracinés*. La signification du terme oscille entre l'élitisme et l'anarchie; le mot connote autant une «mission» qu'une caractéristique possible de la jeunesse; mais d'abord et avant tout, le terme épingle les intellectuels d'une marque indélébile: le risque d'intellectualité et de ses conséquences déformantes.

L'affaire Dreyfus vient consacrer et donner son véritable essor au substantif «intellectuel». Au «J'accuse» d'Émile Zola, que Georges Clémenceau publie dans *L'Aurore* le 13 janvier 1898, y succède le lendemain «Le manifeste des intellectuels». Pour un moment, les dreyfusards semblent devoir s'identifier aux seuls vrais intellectuels mais Barrès, qui publie dans *Le Journal* du 1^{er} février un article sur «La protestation des intellectuels», n'a de cesse d'utiliser le mot et de le revendiquer²³.

21. *Ibidem*, 51.

22. Maurice Barrès, *Les déracinés* (Paris, Gallimard, coll. «Folio», 1988), 352, 236, 444, 252.

23. Voir Pascal Ory et Jean-François Sirinelli, *Les intellectuels en France de l'affaire Dreyfus à nos jours* (Paris, Armand Colin, 1986), 2^e édition, 1992; sur les usages faits par Barrès du terme: «Les intellectuels et l'Armée», *Le Journal*, 11 novembre 1898; «La patrie française», *ibid.*, 2 janvier 1899; «La première manifestation de la Patrie française», *ibid.*, 20 janvier 1899; «Ce que nous entendons par conciliation», *ibid.*, 3 février 1899. Sur les intellectuels et l'affaire

Cette ambivalence historique dans le sens du substantif (anarchisme contre élitisme) et dans la volonté de s'en servir pour disqualifier l'autre tout en cherchant à se l'approprier, plaide en faveur d'une non-réduction du mot «intellectuel» aux seuls intellectuels «critiques» ou de gauche. De Barrès et Maurras aux «conformistes» des années trente, les intellectuels de droite ont aussi défendu ou avancé des idées, et ce, jusqu'à l'âge d'or des intellectuels critiques des *Temps modernes*. De toute façon, les intellectuels critiques et d'opposition ou leurs idées arrivent tôt ou tard au pouvoir, et les nouveaux intellectuels «d'opposition» sont nécessairement de droite, si l'on permet cette polarisation caricaturale.

Dans l'état actuel des recherches, l'usage du substantif «intellectuel» n'apparaît au Canada français qu'au tournant du siècle. Léon Gérin, qui, en 1901, utilise surtout l'expression «hommes de lettres», fait référence ainsi à la «classe d'intellectuels brillants plus que sérieux» et paraît associer l'«intellectuel» au «dilettante» et à une certaine forme de mandarinat²⁴.

Quelque partiel et temporaire que soit ce dépouillement, trois des traits de la situation française sont absents. Avant 1900, la vie intellectuelle canadienne-française ne fut pas, malgré ses «progrès», à ce point intense, pour donner lieu à une intellectualité «excessive» ni pour suggérer quelque emprunt significatif à l'érudition et au rationalisme allemands; enfin, l'absence d'une tradition socialiste ou anarchiste oblige à chercher ailleurs, dans une tradition syndicale québécoise, moins radicale, la formulation des rapports sociaux entre une bourgeoisie «intellectuelle» et la majorité des travailleurs manuels ruraux et urbains. Mais sur la question culturelle, les syndicats québécois eurent-ils les moyens d'aller plus loin que la revendication de l'uniformité des manuels scolaires, seule façon de ne pas pénaliser chaque année les enfants du primaire?

Il importait donc d'analyser les occurrences de l'épithète et du substantif «intellectuel» en France et au Québec pour retracer leur origine et leurs significations. Dans l'état actuel du dépouillement des sources au Québec, les significations ne coïncident guère et cela s'avère tout aussi intéressant que si elles se superposaient, car cette

Dreyfus: Christophe Charle, «Naissance des intellectuels contemporains (1860-1898)», Jacques Le Goff et Béla Köpeczi, dir., *Intellectuels français et intellectuels hongrois (XIII^e-XX^e siècles)* (Paris-Budapest, CNRS-Akademiai Kiado, 1985), 177-189; «Champ littéraire et champ de pouvoir: les écrivains et l'Affaire Dreyfus», *Annales ESC* (mars-avril 1977): 240-264; Janine Ponty, «La presse quotidienne et l'Affaire Dreyfus, 1898-1899. Essai de typologie», *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 21 (avril-juin 1974): 193-220.

24. Léon Gérin, *loc. cit.*, 154.

non-coïncidence oblige à une analyse des différences et de leurs causes. Cette attention aux désignations indique aussi qu'on ne peut considérer comme acquise la compréhension d'une notion qui nous est contemporaine. Mais, tout n'est pas dans le mot; il faut encore scruter la réalité qui rend possibles une épithète et un nom et qui leur donne leurs sens.

LES CONDITIONS SOCIOCULTURELLES DE L'ÉMERGENCE DE L'INTELLECTUEL EN FRANCE ET AU QUÉBEC

Christophe Charle a bien sérié les transformations et les crises qui rendent possibles le terme et la réalité de «l'intellectuel». Crise politique et idéologique d'abord, qui se forme dans l'avènement même de la III^e République, dans la promotion par celle-ci de la méritocratie comme condition d'ascension sociale et dans une certaine dérive de cette «République opportuniste», qui ne satisfait plus bientôt les républicains les plus radicaux, gambettistes, socialistes ou anarchistes.

Transformations morphologiques ensuite du «champ» intellectuel où l'on voit se constituer, dans le monde des professions, «une communauté symbolique plus large» que celle des professions libérales, et que l'on quantifiera ci-après. La mort de Victor Hugo en 1885 marque la fin de «l'homme de lettres»; et au déclin de l'art pour l'art succède le naturalisme, par définition perméable à la réalité et à la conjoncture. En même temps, l'artiste impressionniste s'autonomise et, comme «l'intellectuel», transgresse la norme sociale de multiples façons; à sa façon, l'homme de pinceau supporte socialement l'homme de plume. Au même moment, une figure nouvelle est «solennisée», celle du savant (Claude Bernard, Marcellin Berthelot, Louis Pasteur, Hyppolite Taine, Ernest Renan) qui élargit encore cette «communauté symbolique» capable dorénavant de contester le pouvoir social traditionnel des professions libérales. Pour C. Charles, «ces figures de savant sont vouées à la vérité, mais il est admis en plus que le capital symbolique, qu'elles détiennent pour cette raison, leur confère une autorité morale, voire politique, applicable aux questions qui ne sont pas du strict domaine de leur spécialité²⁵». Cette remise en cause du champ intellectuel a pour effet une expansion des «professions intellectuelles», un élargissement des publics concernés par ces transformations et par les débats qu'elles suscitent et une contestation, conséquente, des formes et hiérarchies culturelles en place, en particulier le système académique.

25. Christophe Charle, *op. cit.*, 31.

Le milieu culturel connaît aussi des transformations structurelles. La France s'urbanise, et le centralisme culturel parisien se confirme dans une société où la laïcité devient militante. L'école en témoigne, elle qui, sous Jules Ferry, donne un statut nouveau à l'instituteur et accélère le processus d'alphabétisation. La réforme universitaire a trois effets: marquer des rapports nouveaux entre l'État et le savoir, assurer une expansion des effectifs tout en suscitant une avant-garde critique dans des institutions nouvelles. Toutes ces transformations trouvent dans l'évolution de la presse leur aboutissement et surtout le lieu de leur généralisation. Sans la revue ou la presse à un sou rendues possibles par la technologie et appuyées sur une législation républicaine, les textes et manifestations de cet homme nouveau qu'est «l'intellectuel» auraient été limités à une diffusion restreinte. C'est la presse partisane ou indépendante qui rend publics et familiers les débats d'idées et préparent le terrain sur lequel avancent les publicistes, les écrivains puis les «intellectuels». Le journaliste-homme de lettres ou le «publiciste» deviennent des personnages considérables, des types romanesques, comme dans *Bel-Ami* de Maupassant, publié en 1885. C'est enfin l'époque de la conquête du droit d'auteur confirmé par la Convention de Berne de 1886; le feuilletoniste et l'écrivain, qui conquièrent un statut socioprofessionnel, existent de droit et perçoivent des droits.

Le Québec connaît-il, dans le dernier quart du XIX^e siècle, ces crises susceptibles de favoriser l'émergence de «l'intellectuel»?

Le Québec est encore majoritairement rural avant 1900; la ville attire 20% des habitants en 1871, 36% en 1891. Le centralisme mont-réalais s'affirme tant au plan économique qu'aux plans démographique et culturel. La croissance démographique de Montréal est remarquable, et même si, entre 1871 et 1891, sa population ne compte en moyenne que pour 12,5% de la population du Québec, elle constitue entre 37% et 43% de sa population urbaine. Montréal a donc un pouvoir agglomérant et un poids décisif dans la dynamique culturelle.

On assiste depuis 1850 à un décollage culturel perceptible dans la convergence de certains phénomènes. L'alphabétisation de la population, de «majoritaire» qu'elle est entre 1870 et 1879, devient «généralisée» entre 1890 et 1899, mais ce n'est qu'après 1900 qu'elle sera «universelle» (appendice II, tableau 1). Cette croissance de l'alphabétisation s'explique par les effets des politiques scolaires de Chauveau, de Ouimet et de Boucher de la Bruère après 1855: multiplication des écoles, des écoliers, consolidation du personnel enseignant. Aux onze collèges d'enseignement secondaire classique mis en place entre 1765 et 1850, s'ajoutent neuf nouveaux collèges entre

1850 et 1900²⁶. L'Université Laval ouvre ses portes à Québec en 1852 et à Montréal, en 1876. À compter de 1865, la Faculté des Arts de l'Université Laval regroupe les collèges classiques, organise le baccalauréat qui tend à uniformiser, à «nationaliser» l'enseignement secondaire classique. Même si l'Université Laval à Montréal se dote d'une Faculté des Arts en 1880, ce n'est qu'après 1920, au moment de son autonomisation, que la nouvelle Université de Montréal agrégera les collèges et séminaires de la région montréalaise.

Cet essor scolaire n'est pas sans susciter crises et polémiques. Si les enseignants laïcs demeurent majoritaires dans le système d'instruction publique contrôlé par l'Église après l'abolition du ministère de l'Instruction publique (1867-1876), on assiste de 1880 à 1900 à une confessionnalisation et à une féminisation du personnel enseignant²⁷. Les tentatives d'intervention de l'État se soldent, avant 1900, par des échecs successifs: les projets et projets de loi en matière d'obligation scolaire d'Honoré Mercier (1875, 1881), du gouvernement Chapleau et le débat législatif de 1892 se heurtent à l'opposition de l'Église et des conservateurs, dans un contexte où la législation scolaire de Jules Ferry, en France, sert de prétexte à la levée des épouvantails. Mais les gouvernements font quelques tentatives, poussés par une presse libérale qui réclame, après 1885, la gratuité et l'obligation scolaires. Les syndicats internationaux tel le Congrès des métiers et du travail du Canada emboîtent le pas à la presse libérale pour revendiquer, dès 1887, l'obligation scolaire, l'abolition du travail des enfants, l'uniformité et la gratuité des livres scolaires rédigés, imprimés et vendus par les communautés religieuses qui les multiplient²⁸.

Les collèges classiques sont aussi dans le colimateur des libéraux qui, de 1867 à 1893, chez un Dessaulles ou un Fréchette, dénoncent la collusion du Trône, de l'Autel et du Séminaire, l'anachronisme de l'enseignement civique ou politique des collèges et l'illogisme d'un enseignement clérical du français, des mathématiques ou de la géographie qui pourrait très bien être assumé par des laïcs²⁹.

26. Yvan Lamonde, *La philosophie et son enseignement au Québec (1665-1920)* (Montréal, Hurtubise HMH, 1980), 252; les nouveaux collèges sont: Rigaud, Monnoir, Trois-Rivières, Rimouski, Sherbrooke, le Séminaire de Philosophie des Sulpiciens de Montréal, Chicoutimi, Lévis et Valleyfield.

27. André Labarrère-Paulé, *Les instituteurs laïques au Canada français (1836-1900)* (Québec, Presses de l'Université Laval, 1965), 368, 370, 438.

28. Thérèse Hamel, «Le Congrès des métiers et du travail du Canada et la question scolaire, 1886-1944», *Bulletin du Regroupement des chercheurs en histoire des travailleurs québécois*, 12,3 (automne 1986): 7-36.

29. Polémique Dessaulles-Raymond, *Le Pays*, 24 janvier - 9 juillet 1867, *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, 5 février - 22 juin 1867; Fréchette, *Satires et polémiques*, op. cit., chap. II-V; voir aussi Fernande Roy, *Progrès, harmonie, liberté. Le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle* (Montréal, Boréal, 1988), 248-260.

Quant à la querelle à propos d'une université à Montréal sous la responsabilité de M^{gr} Bourget et des jésuites, elle porte surtout la marque d'une querelle intestine dans l'Église. Il faudrait toutefois analyser les enjeux de la laïcité dans cette querelle poursuivie aussi par des médecins. Mais selon toute vraisemblance, ce débat ne suscite ni nouveau type d'institution ni groupe d'avant-garde dans son personnel, comme l'avait fait la réforme universitaire en France.

Un long débat d'idées, vers 1890, gravite précisément autour de la circulation même des idées, autour de la création — avec ou sans l'aide financière de la Fondation Carnegie — d'une bibliothèque publique à Montréal. Cette bibliothèque de responsabilité municipale, ouverte à tous sans discrimination de sexe, de langue ou de religion, réveille les vieux démons qui avaient hanté l'histoire de l'Institut canadien. La bibliothèque de la Ville ouvre néanmoins ses portes en 1903, «conurrencée» en 1915 par la bibliothèque Saint-Sulpice fondée par les sulpiciens.

L'intellectuel a la chance de se manifester là où le journalisme et la littérature se développent. La presse d'opinion, qui a dominé la scène jusque vers 1880, cède le pas à la presse d'information, *La Presse* devenant en 1884 le symbole de ce nouveau média de masse³⁰. Quant à l'écrivain, qui fut depuis des décennies fonctionnaire ou/et journaliste, il multiplie ses œuvres littéraires ou historiques en feuilletons dans la presse, feuilletons bientôt repris sous forme de livres. Cet écrivain se perçoit de plus en plus comme «auteur» avec des droits juridiques et économiques, et dix-sept ans après la Convention de Berne (1886) sur le droit international des auteurs, les écrivains canadiens-français posent les gestes susceptibles de régler la question au Canada³¹.

L'infrastructure culturelle québécoise se caractérise donc par un véritable décollage culturel dans le dernier quart du XIX^e siècle. Cet essor des institutions et des moyens se double d'une sphère de débats et de polémiques qui reste à être davantage documentée mais dont le dynamisme est de plus en plus reconnu. Montréal donne le ton. L'alphabétisation, conséquence des politiques scolaires, amène des lecteurs aux journaux, des emprunteurs aux bibliothèques, des clients dans les librairies et les maisons d'édition, des lecteurs pour les

30. Jean de Bonville, *La presse québécoise de 1884 à 1914. Genèse d'un média de masse* (Québec, Presses de l'Université Laval, 1988), xi-416 p.

31. Yvan Lamonde, *La librairie et l'édition à Montréal (1776-1920)* (Montréal, Bibliothèque nationale du Québec, 1991), 89-98; *idem*, «Les conditions d'émergence de l'auteur et de son droit: le cas du Québec», André Nayer, dir., *Le statut de l'artiste* (Bruxelles, Université libre de Bruxelles, Centre d'Études canadiennes, 1993), 7-17.

romanciers et écrivains-auteurs. Matériellement, l'intellectuel est possible.

On assiste par ailleurs à la lente renaissance du nationalisme, alimenté par le non-respect des droits scolaires de la minorité catholique francophone au Nouveau-Brunswick (1871), mais surtout au Manitoba (1890, 1896), par la pendaison de Louis Riel (1885) et par l'émergence au Canada de la question impériale au moment de la guerre du Transvaal (1899). Ce contexte est propice aux coalitions politiques d'un Chapleau ou d'un Mercier, à la formulation d'une action au-delà des «luttres fratricides» et «au-dessus des partis». On perçoit, après 1896, une mobilisation nationaliste qui, sans être exclusive, prendra de plus en plus de place dans les débats publics et dans les périodiques après 1900.

LEXIQUE ET DÉNOMBREMENT DES «PROFESSIONS INTELLECTUELLES» AU QUÉBEC AVANT 1900

L'analyse fait donc voir une société culturellement pourvue, où l'on n'a pas encore utilisé — dans l'état des recherches — le nom «intellectuel» tout en ayant fait usage de son qualificatif. En l'absence du substantif «intellectuel», quels «synonymes» a-t-on utilisés pour décrire cette réalité? Et quelle population réelle, recouvrait-il? Faute donc d'avoir inventorié les occurrences du mot «intellectuel» dans un large corpus, nous l'avons cherché dans un corpus (appendice I) où nous avons aussi porté attention aux termes qui pouvaient lui être synonymes ou qui désignaient un univers occupationnel dans lequel pouvait se retrouver cet «intellectuel». Notre objectif était de cerner ce milieu culturel et littéraire, d'analyser le lexique de désignation ou d'auto-désignation de ses protagonistes et d'observer leur poids numérique.

Parmi les termes qui désignent les activités de création et de diffusion typiques de «l'intellectuel», le mot «écrivain» est celui qui est le plus fréquemment utilisé, et ce dès 1848, par James Huston, en préface à son *Répertoire national*. Vient ensuite le terme «littérateur», que reprennent Huston, Barthe (1855) et Casgrain (1866). En référence à l'expression «gens de lettres» consacrée par les Lumières, Huston utilise aussi «classe de lettrés», tout comme Bibaud (1858) et Fabre (1866) qui emploient «lettrés» ou Darveau qui intitule son ouvrage de 1873, *Nos hommes de lettres*; cette appellation sera fréquente dans l'*Histoire de la littérature canadienne* (1874) de Lareau, dans la correspondance d'Arthur Buies³² et chez Gérin (1903).

32. Arthur Buies, *Correspondance (1855-1901)* (Montréal, Guérin éditeur, 1993), 81, 91, 250, 276, 300, éditée par Francis Parmentier; Faucher de Saint-Maurice fait une conférence en

Ce lexique dominant met l'accent sur les lettrés, sur les plus scolarisés.

Barthe se sert du mot «auteur», consacré par Casgrain et Fabre et qui devient récurrent vers 1880, avec le développement de l'édition et la conscience plus claire qu'ont les écrivains de leurs droits.

Régis Debray a insisté avec raison sur l'usage du terme «publiciste» pour désigner cette micro-société de la presse, tribune indispensable à ces intellectuels qui publieront, prendront publiquement position sur la vie publique³³. Dès 1843, dans sa *Monographie de la presse parisienne*, Balzac avait défini ce publiciste qui était le nom «de tous les écrivassiers qui *font* de la politique» et qui s'occupent des «bâtons flottants de l'actualité». L'auteur de la Comédie humaine, qui s'y connaissait en feuilleton, en imprimerie et en édition, s'amuse à construire une véritable taxinomie de la presse, divisée en genres (le publiciste, le critique), en sous-genres et en variétés. Il n'est pas sans intérêt, quand on a à l'esprit «l'intellectuel» des années 1890, de porter attention aux huit sous-genres du «publiciste»: le journaliste, qui se subdivise en cinq variétés: le directeur-rédacteur-en-chef-propriétaire-gérant, le ténor qui rédige les premiers-Paris, le faiseur d'articles de fond, le maître Jacques qui a son «carton aux curés», le camarilliste auquel «chaque jour on *fait faire* les Chambres»; puis l'homme d'État qui compte quatre variétés dont le politique à brochures; le pamphlétaire, sans variété et nécessairement d'opposition; le vulgarisateur, le publiciste à portefeuille, l'écrivain «monobile»; le traducteur; et, enfin, l'Auteur à convictions à la figure de prophète, d'incrédule ou de séide³⁴.

Dans notre corpus québécois, Barthe (1855) est le premier à recourir au terme «publiciste» pour décrire les écrits des deux Viger, Jacques et Denis-Benjamin, et pour évoquer ceux de du Calvet et du docteur Labrie, tous deux «publicistes politiques». En 1866, Fabre présente Étienne Parent comme publiciste et Darveau réfère aux «dissertations savantes de nos publicistes» et à Parent, qualifié de «doyen et [du] plus érudit de nos publicistes». Lareau se sert du même terme et, pour Routhier, qui préface la deuxième édition (1893) du *Répertoire national* de Huston, les publicistes peuvent être tout autant

décembre 1866 sur «L'homme de lettres. Sa mission dans la société moderne», *Choses et autres* (Montréal, Duvernay, Frères et Dansereau, 1874), 7-35.

33. Régis Debray, *Le pouvoir intellectuel en France* (Paris, Éditions Ramsay, 1979), 10-30.

34. Balzac, *Monographie de la presse parisienne* (Paris, J.-E. Hallier et Albin Michel, 1981), 67-124; citations, 67, 90, 92, précédé de *Minigraphie de la presse parisienne* par Guy Hocquenghem.

des laïcs que des religieux ou des prêtres, façon de se montrer favorable, en bon ultramontain, à l'intervention du prêtre dans la société civile. «Journaliste» appartient au lexique de Bibaud (1858) et de Fabre (1866), tandis que Lareau (1874) réfère même à «rédacteur-en-chef» et à «assistant-rédacteur».

Ces catégories occupationnelles se retrouvent-elles parmi celles des recensements canadiens de 1851 à 1891? L'analyse des recensements devrait permettre d'étudier les catégories de «professions intellectuelles» utilisées et de prendre une certaine mesure du bassin démographique des «intellectuels» potentiels. Comme les données de recensement ne sont pas toujours ventilées selon l'appartenance ethnique, nos analyses portent sur la population totale du Québec et non pas seulement sur la population francophone.

En France, trois grandes catégories décrivent ce milieu des «professions intellectuelles» au recensement de 1872: les «professeurs et instituteurs» qui comptent 48 362 hommes et 24 491 femmes; les «savants et hommes de lettres» qui comprennent 3 676 hommes et 150 femmes; les «artistes» qui incluent 18 277 hommes et 4 338 femmes, pour un total de 99 294 personnes³⁵. Cette nomenclature et les ordres de grandeur ne varient guère aux recensements de 1876 et de 1896.

Inutile de préciser que «intellectuel» n'apparaît pas dans la nomenclature des recensements canadiens; «écrivain» et «publiciste» n'y figurent pas plus. Les deux grandes catégories retenues sont «artiste et littérateur» utilisées dès 1851 et «auteur, conférencier et homme de lettres» à laquelle on a recours en 1891.

Nous avons donc regroupé en huit secteurs les catégories de recensement décrivant le milieu culturel dont pouvaient potentiellement émerger des «intellectuels»; d'abord un groupe comprenant les deux grandes catégories déjà retenues, puis sept secteurs: professions libérales, enseignement, monde de l'imprimé, du spectacle, de la musique, des arts plastiques et un groupe «divers». L'intention de l'enquête était double: porter attention aux catégories et prendre une mesure de la population scolarisée susceptible de fournir des créateurs, des diffuseurs, des lecteurs, des acheteurs de livres, de journaux, de billets de théâtre ou de concert, des «auteurs» aptes à prendre la plume ou la parole publiquement. Il faut voir ces catégories associées à des noms connus pour saisir les potentialités de l'exercice: des avocats (les Doutre, Edmond Lareau, Maximilien Bibaud), des juges (Charles Mondelet), des instituteurs (Alphonse Villeneuve ou le frère

35. Régis Debray, *Le pouvoir intellectuel*, op. cit., 34-35; C. Charles, *Naissance des «intellectuels»*, op. cit., 38-54.

Réticius), des imprimeurs-éditeurs (Ludger Duvernay), des libraires (Édouard-Raymond Fabre ou Jean-Baptiste Rolland), des journalistes ou rédacteurs (Louis-Antoine Dessaulles ou Hector Fabre), des artistes (Napoléon Bourassa), des «ministres du culte» (Joseph-Sabin Raymond, Henri-Raymond Casgrain, Pierre-Adolphe Pinsoneault). Il s'agit évidemment d'ordres de grandeur susceptibles de donner une mesure plus ou moins exacte du milieu culturel québécois de la seconde moitié du XIX^e siècle.

Tout en rappelant que les anglophones constituent la moitié de la population montréalaise au milieu du siècle et qu'ils ont la politique culturelle de leurs moyens économiques, on observe que cette population culturelle double de 1851 à 1861 et de 1861 à 1871 pour connaître son sommet (17 319) en 1881 (appendice II, tableau 2). Ces totaux, qui se situent toujours en-deçà de 1% de la population totale, confirment toutefois l'affirmation d'un décollage culturel après 1850. Les données indiquent le poids évident du secteur de l'enseignement et des professions libérales, celles-ci ayant une grande visibilité sociale et une propension plus forte à l'expression publique. Les gens de Droit (appendice II, tableau 2) dominent les professions libérales, suivis par les médecins et par les ministres du culte. Les «journalistes», ainsi appelés en 1891, comptent alors 182 individus, mais on peut penser que sans en faire une profession, ils sont plus nombreux à se livrer à la guerre des mots dans la seconde moitié du siècle.

Dès 1851, Montréal dépasse Québec quant à la présence de la population concernée (appendice II, tableau 2) et les deux villes constituent entre 25% (1851) et 42% (1881) de cette population. La supériorité de Montréal, moins évidente pour un moment chez les enseignants et dans les professions libérales, s'impose dans le secteur de l'imprimé, donc de la production et de la diffusion des idées. C'est ce que nous appelons le centralisme de Montréal, qui est confirmé par la présence des «artistes et littérateurs»: quatre des vingt au Québec en 1851, 31/85 en 1861, 85/157 en 1871 et 69/170 en 1881. Là où il est valide de faire des pourcentages (1871 et 1881), 73%, puis 53% des «artistes et littérateurs» habitent Montréal et Québec. Les «artistes et littérateurs» sont donc peu décentralisés dans le Québec rural d'avant 1900.

LES FORMES D'INTERVENTION DE «L'INTELLECTUEL»

Si nous avons pris comme critère d'existence «d'intellectuels» avant 1898 la variété des formes d'intervention publique d'un Louis-Antoine Dessaulles, par exemple, la tentation eut été presque irrésistible de le qualifier «d'intellectuel». Car, à vrai dire, un certain type

de journaliste-conférencier-polémiste d'avant 1898 paraît tout avoir de l'intellectuel. Ces modes d'intervention publique se sont formalisés avec le temps, mais leur variété est éclairante, car chacun indique un moment de cette montée de l'intellectuel, témoigne des modalités de rassemblement de personnes autour d'une question.

La *pétition* peut rassembler des milliers de signatures et même des «faiseurs de croix». Les 40 000 pétitionnaires de 1840 contre le projet d'Union ne constituent évidemment pas un indicateur de la présence d'intellectuels, mais ce type de mobilisation, surtout après 1890, peut entraîner la production d'un texte et la création d'un front commun de quelques individus³⁶.

La *campagne de souscription* implique l'aide financière à une cause — la construction d'un immeuble pour l'Institut canadien de Montréal ou l'initiative de Dessaulles et d'un Comité de l'Institut en vue de l'érection d'un monument aux Patriotes de 1837 — ou à une personne confrontée à un procès — la veuve de Guibord; elle peut se limiter à cette forme prosaïque de solidarité sans susciter d'énoncé de principe. Il n'en demeure pas moins que ce geste fait se serrer les coudes à quelques individus et permet d'identifier des alliés possibles³⁷.

Des individus peuvent aussi prendre l'initiative d'une *protestation* dans la presse, dans la rue ou en tout autre lieu. Cette protestation s'avère significative pour nous, lorsqu'elle dépasse la simple manifestation de foule qui, pour l'essentiel, demeure anonyme. C. Charle considère même que la protestation de 1894 en faveur de Jean Grave, personnification de la censure républicaine de l'anarchie, constitua une répétition générale de l'affaire Dreyfus³⁸. La Supplique (1865) de dix-huit membres de l'Institut canadien de Montréal et l'Appel (1869) de quatre membres catholiques du même institut au pape pour dénoncer la condamnation (1858) de leur association par l'évêque de Montréal, M^{gr} Bourget, constituent des formes de protestation. Le texte n'en a pas été publié mais on s'y est fréquemment référé et on

36. Christophe Charle, *Naissance des «intellectuels», op. cit.*, 142-182; Jean-François Sirinelli, *Intellectuels et passions françaises. Manifestes et pétitions au XX^e siècle* (Paris, Fayard, 1990), 365 p.; Bernard Laguerre, «Les pétitionnaires du Front populaire, 1934-1939», *Revue d'histoire moderne et contemporaine* (juillet-septembre 1990): 500-515; Allan Greer, «L'alphabétisation et son histoire au Québec: état de la question», Yvan Lamonde, dir., *L'imprimé au Québec. Aspects historiques (18^e-20^e siècle)* (Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1983), 33-34; Daniel Latouche et Diane Poliquin-Bourassa, *Le manuel de la parole. Manifestes québécois, 1: (1760-1899)* (Sillery, Éditions du Boréal Express, 1977), 39, 53, 61.

37. Christophe Prochasson, *Les années électriques, 1880-1910* (Paris, La Découverte, 1991), 35-38.

38. Christophe Charle, *Naissance des «intellectuels», op. cit.*, 126-133.

en a donné un aperçu à l'Institut, dans des brochures et dans la presse. Des membres d'une association idéologiquement identifiée ont ainsi fait corps et pris position.

L'identification d'un milieu culturel ou d'un groupe d'appartenance peut s'opérer à l'occasion d'une *enquête* ou d'une *consultation*, comme l'*Enquête sur l'évolution littéraire* (1891) de Jules Huret ou la consultation (1893) de la revue *L'Ermitage* intitulée «Un référendum artistique et social», avec pour objectif de «consulter les principaux écrivains de leur génération sur la question la plus générale, le choix entre la liberté et la discipline³⁹». Trouve-t-on dans la presse québécoise avant 1900 une telle enquête⁴⁰?

Des événements qui se transforment en *affaires* sont évidemment au cœur de la recherche historique sur les intellectuels. Mais il y a affaire et affaire, et seules certaines paraissent disposer d'un pouvoir déclencheur significatif, lié à la conjoncture, au nombre et au prestige des intervenants. On observe aussi qu'une affaire le devient d'autant plus qu'elle est d'abord judiciaire. Cela est vrai de l'affaire Dreyfus comme de l'affaire Guibord, du procès (1896) de *Canada-Revue* contre la censure de M^{re} Fabre, comme de l'affaire Guyot, du nom du sulpicien impliqué dans une affaire de mœurs⁴¹.

Une affaire constitue une occasion naturelle mais non exclusive de lancement d'un *manifeste*. Le «Manifeste des intellectuels» dreyfusards publié dans le *Journal* de Clémenceau le 14 janvier 1898, est devenu le paradigme du genre⁴². Au Québec, au XIX^e siècle, la revendication et la prise de position semblent immanquablement associées à la partisanerie politique ou à la religion. Il est dès lors difficile de parler de manifeste et il convient plutôt de laisser au document le sens de leur appellation d'origine: «adresses» de députés, «résolutions», «programmes» des Rouges, du Parti national ou de Mercier, Programme catholique, «supplique» ou «appel». Dans deux cas liés à la politique, on a utilisé le terme «manifeste»: le Manifeste du Club national démocratique et le Manifeste annexionniste, tous deux de

39. *Ibidem*, 100-105, 119-126.

40. Voir l'enquête sur les auteurs lus au Canada français en 1908: A. E. Proulx, «Dans la cité des livres», *Le Nationaliste*, 20 septembre et 25 octobre 1908.

41. Louis Fréchette, *Satires et polémiques*, op. cit., 44, note 73, 563-575.

42. Jean-François Sirinelli, voir note 35; Christophe Charles, *Naissance des «intellectuels»*, op. cit., 204, note 27; Nicole Racine-Furlaud, «Bataille autour d'intellectuel(s) dans les manifestes et contre-manifestes de 1918 à 1939», Danielle Bonnaud-Lamotte et Jean-Luc Raspail, dir., *Intellectuels(s) des années trente. Entre le rêve et l'action* (Paris, Éditions du CNRS, 1989), 223-238; Anne-Marie Duranton-Crabol, «Appartenance et engagement politique. À propos du manifeste des intellectuels français (1960)», les *Cahiers de l'IHTP* [Institut d'histoire du temps présent], 20 (mars 1992) [«Sociabilités intellectuelles»]: 188-196.

1849⁴³. Il y eut donc une dynamique d'opposition et d'appel au public mais elle fut plutôt réduite à la politique. Toutefois, l'Adresse des Fils de la Liberté semble se rapprocher davantage du manifeste.

La *polémique* permet aussi d'identifier des camps, des solidarités. Elle paraît toutefois relever assez souvent d'un combat d'homme à homme, bien que la répétition puisse finir par dessiner des trajectoires idéologiques de groupes définis en d'autres occasions. Les polémiques ne manquent pas au Canada français: Dessaulles et le curé Crevier (1843, 1848) au sujet de l'administration des fabriques; Dessaulles et le sulpicien Pinsoneault et le prédicateur Chiniquy à propos du pouvoir temporel du pape (1849); Jean-Charles Taché et Joseph Cauchon sur le projet de Confédération (1857-1859); Dessaulles et Fabre sur l'histoire de l'Institut canadien de Montréal (1862); Dessaulles et Cyrille Boucher (1863) à propos de la conférence du premier sur «le progrès»; Dessaulles et le supérieur Raymond (1867) sur l'enseignement des collèges; la «grande guerre ecclésiastique» opposant Alexis Pelletier, Alphonse Villeneuve, P.-A. Pinsoneault à Dessaulles, à titre d'exemples⁴⁴.

Affaires, polémiques suscitent des écrits d'un genre littéraire spécifique, le *pamphlet*, forme littéraire qui reproduit on ne peut plus clairement la morphologie sociale⁴⁵. À telle enseigne que l'essor du pamphlétaire peut servir d'indice à l'émergence de l'intellectuel.

LES SOCIABILITÉS INTELLECTUELLES

Dernier aspect de cette phénoménologie de l'intellectuel, de la description de ces phénomènes reliés à son émergence: les sociabilités intellectuelles. Ce terme désigne moins des formes d'expression que les lieux, les instances, les occasions de regroupement des «intellectuels». Ces formes de sociabilité permettent d'identifier des appartenances idéologiques, de faire des portraits de groupe en émergence ou établis et d'observer des affinités d'idées et de projets; elles montrent

43. Daniel Latouche et Diane Poliquin-Bourassa, *Le manuel de la parole*, op. cit., 57, 75, 71, 79, 101, 163, 167, 201, 91, 97.

44. Yvan Lamonde, *Louis-Antoine Dessaulles (1818-1895). Un seigneur libéral et anticlérical* (Montréal, Fides, 1994), 369 p.; Louis Fréchette, *Satires et polémiques*, op. cit., 13, note 10; Dominique Garand, *La griffe du polémique. Le conflit entre les régionalistes et les exotiques* (Montréal, l'Hexagone, 1989), 235 p. Dans notre corpus, Appendice I, Fabre (1866) est le premier à utiliser le mot «polémique» tandis que Darveau (1873) applique à J. Cauchon, rédacteur du *Journal de Québec*, le substantif «polémiste».

45. Marc Angenot, *La parole pamphlétaire. Typologie des discours modernes* (Paris, Payot, 1982), 425 p. Dans notre corpus, Lareau (1874) est le premier à utiliser le mot «pamphlet».

«l'intellectuel» pluriel, dans ses milieux, plus qu'elles ne soulignent son irréductible singularité d'individu⁴⁶.

Journaux et revues regroupent des individus qui mènent un même combat: que ce soit les «Treize» de *L'Avenir*, les rédacteurs du *Pays* ou du *Courrier du Canada*, les collaborateurs à *Canada-Revue* ou à *La Revue canadienne*; le journal et la revue sont d'ailleurs souvent créés pour donner voix à une génération ou à une opinion nouvelle⁴⁷.

Politiciens, gens de professions libérales et écrivains se donnent parfois un lieu de rassemblement, *le cercle*, *l'association volontaire*, *la ligue* à la fin du XIX^e siècle et durant le premier tiers du XX^e. Ce regroupement à l'enseigne de telle idée ne comprend pas que des «intellectuels». La majorité des membres de telle association demeureront historiquement anonymes, tandis que d'autres seront des conférenciers en vue, des défenseurs acharnés du mouvement ou de la ligue et interviendront publiquement, en dehors de l'association même.

Une *librairie* peut aussi devenir un point de ralliement, porter la marque d'une idée ou d'une avant-garde. On peut toutefois être un habitué de la librairie Fabre, de celles de Crémazie, de Tranquille ou de Déom au XX^e siècle, sans pour autant s'afficher comme publiciste ou comme «intellectuel».

Une *école* esthétique ou littéraire rassemble les tenants d'une forme de création, tantôt en opposition, tantôt dans l'institution. Si le poète Joseph Lenoir n'a pas connu la gloire d'Honoré Fréchette, il n'en appartient pas moins à l'école libérale. D'autres, comme les régionalistes ou les Automatistes au XX^e siècle, seront agrégés autour d'un canon esthétique. Ces écoles dénoncent l'institution culturelle, énoncent des choix, signent des manifestes et révèlent parfois des «intellectuels».

Dernière forme de sociabilité, moins fréquente mais à ne pas négliger: le *congrès*, qu'il soit scientifique, patriotique ou religieux. L'événement révèle des allégeances, suscite des divergences et parfois des polémiques où finissent par s'affirmer des individus⁴⁸.

46. Voir Jean-François Sirinelli, «Les intellectuels...», cité à la note 5 et le numéro thématique des *Cahiers de l'IHTP*, cité à la note 42.

47. Numéro thématique des *Cahiers Georges Sorel*, 5 (1987) sur «Les revues dans la vie intellectuelle, 1885-1914»; Marie-Laurence Netter, «Les revues», *Cahiers du Centre de recherche historique* [EHES], 8 (octobre 1991): 33-38; Christophe Prochasson, *Les années électriques (1880-1910)*, op. cit., 155-194; Janine Pluet-Despatin, «Une contribution à l'histoire des intellectuels: les revues», *Cahiers de l'IHTP*, 20 (mars 1992): 125-136; Yvan Lamonde, «Les revues dans la trajectoire intellectuelle du Québec», *Écrits du Canada français*, 67 (1989): 25-38 et l'ouvrage d'Andrée Fortin cité à la note 4.

48. Numéro thématique de *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 7 (1989) sur «Les congrès. Lieu de l'échange intellectuel, 1850-1914»; C. Prochasson, *Les années électriques*,

EN GUISE DE CONCLUSION

Dans l'état actuel des recherches, on ne rencontre donc pas, au XIX^e siècle, ni le mot ni la réalité de l'intellectuel. L'usage de l'épithète n'y recoupe pas non plus celui qu'on en a fait en France à la même époque. De plus, il semble bien que le sens du qualificatif désignant l'intellectualisme, l'excès d'intellectualité n'ait pas circulé de façon significative au Québec avant 1900. On le comprend, lorsqu'on rappelle que les deux termes auxquels on associait l'épithète — progrès et mouvement — désignent plus un manque (sinon un espoir) qu'un fait établi.

Sous plusieurs aspects, cet «intellectuel» paraît toutefois culturellement possible. Il y a une population «culturelle» croissante, comme l'indiquent les recensements, qui décrivent ces créateurs culturels par les vocables «Artistes et littérateurs» et «Auteurs, conférenciers et hommes de lettres». À Montréal, l'intellectuel paraît matériellement possible avant 1900, sauf peut-être dans et par l'Université. Les formes d'intervention et les lieux de sociabilité abondent et rendent possible l'émergence d'une parole publique: des individus s'affirment, font corps dans des associations, des revues ou des journaux, font appel au public; les polémiques ne manquent pas et les «affaires» idéologiques et judiciaires auraient pu lancer le substantif «intellectuel» et l'intellectuel lui-même. Mais l'existence de ces formes d'intervention et de ces lieux de sociabilité ne va pas de soi: une forte censure cléricale s'exerce sur les journaux et sur les revues (*Le Pays* et *Canada-Revue*), sur les associations (Institut canadien de Montréal), sur les conférences d'un Dessaulles (sur le progrès, la tolérance, l'Index).

Certes, il y a un débat public. L'antagonisme libéral-ultramontain est intense de 1840 à 1880. Il se modifie ensuite, sans disparaître. À telle enseigne qu'on pourrait proposer qu'il drainait la meilleure partie du débat et que l'anathème «libéral» pouvait recouvrir celui «d'intellectuel». Le triomphe *relatif* du conservatisme dans le dernier quart

op. cit., 223-250. En plus des formes de sociabilités, on a proposé des types d'enquêtes sur les intellectuels: les *itinéraires*, Jean-François Sirinelli, «Biographie et histoire intellectuelle: le cas des «éveilleurs» et l'exemple d'André Bellesort», *Sources. Travaux historiques* (1985): 61-73; les *générations*, numéro thématique des *Cahiers de l'IHTP*, 6 (1987) sous la direction de Jean-François Sirinelli, auteur de *Générations intellectuelles. Khâgneux et Normaliens dans l'entre-deux-guerres* (Paris, Fayard, 1988), 721 p.; les *correspondances*, numéro thématique de *Mil neuf cent. Revue d'histoire intellectuelle*, 8 (1990) sur «Les correspondances dans la vie intellectuelle»; Roger Chartier, dir., *La correspondance. Les usages de la lettre au XIX^e siècle* (Paris, Fayard, 1991), 462 p.; Christophe Prochasson, «Les correspondances: sources et lieux de mémoire de l'histoire intellectuelle», *Cahiers du Centre de recherche historique*, 8 (octobre 1991): 27-32.

du XIX^e siècle infléchit d'une certaine manière le libéralisme qui, plus florissant et moins censuré, eût pu susciter des «intellectuels». Et pourtant, il y a des libéraux républicains et anticléricaux: Fréchette, Buies, Langlois et d'autres. Pourquoi n'y réfère-t-on pas comme à des «intellectuels»? Comment expliquer cette absence d'«intellectuels» *désignés comme tels*?

L'activité intellectuelle et savante s'avère vraisemblablement insuffisante et trop exclusivement dirigée. Edmond de Nevers observe, en 1896, que le professorat dans les collèges ne constitue pas, parce que clérical, une *carrière* permanente et rémunérée. Il insiste pour «que l'on comprenne bien que ce que l'on appelle les «Hautes Études» n'existe pas dans la province de Québec, et que tout est à créer⁴⁹». L'Université Laval de Québec et l'Université Laval à Montréal sont entre les mains du clergé. On y trouve, certes, des laïcs, médecins ou avocats, mais triés sur le volet. L'université ne fournit donc pas, avant 1900, ni un type d'institution nouvelle ni quelque avant-garde; pas plus d'ailleurs que le système «public» d'enseignement: l'instituteur tant valorisé sous le règne de Jules Ferry n'a pas son équivalent au Québec. Cet aspect universitaire de la vie culturelle paraît décisive: c'est l'université et de possibles collèges laïques qui eurent pu contribuer à constituer une communauté de gens de savoir plus large que celle des clercs et des professions libérales, ces derniers s'investissant par ailleurs beaucoup dans la politique. Or, P. Ory et J.-F. Sirinelli définissent l'intellectuel précisément comme «un homme du culturel [...] mis en situation du politique», et non de la politique⁵⁰.

Le pouvoir clérical, qu'il faut pondérer, pose problème à qui cherche une explication à l'absence «d'intellectuels» dûment désignés. Dans une société où circule l'idée d'une supériorité intellectuelle, c'est-à-dire d'une supériorité morale qui tient à la présence et à la

49. Edmond de Nevers, *L'avenir du peuple canadien-français* (Montréal, Fides, 1964), 166 et 172. Buies a aussi son diagnostic: «[...] aucun essor intellectuel [...], aucune manifestation de la pensée ou de l'art qui a une origine franco-canadienne, ne court la moindre chance de réveiller le plus petit écho dans une masse sourde et ignorante, contrainte de vivre tous les jours le terrible «struggle for life» et qui a plus besoin de bûcherons et de charpentiers que d'écrivains. [...] Nous sommes dans la période du ventre, nous sommes dans la seconde enfance et nous sentons avant tout le besoin d'essayer et de fortifier nos muscles, de bien emplir notre abdomen. Oui, mais cette période-là est longue, et ceux qui ont le malheur de se livrer aux choses de l'esprit chez un peuple en pleine condition rudimentaire sont des déclassés ou, si vous voulez, des précurseurs qui, comme tous les précurseurs, ont le plaisir de prêcher dans le désert.» Arthur Buies au conseiller Herbette, 19 février 1898, dans Arthur Buies, *Chroniques I* (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1986), 35, édition critique établie par Francis Parmentier.

50. Pascal Ory et Jean-François Sirinelli, *Les intellectuels en France...*, op. cit., 10, ou Pascal Ory, *Dernières questions aux intellectuels*, op. cit., 11-50.

défense du catholicisme, il est plus difficile pour un citoyen de décon-fessionnaliser ou de dédouaner son intelligence ou son esprit, de déclarer la préséance de la raison sur la foi, d'affirmer l'individualité qui accompagne la raison. De ce point de vue, l'ultramontanisme, qui pose la primauté de la foi sur la raison, bloque l'individualité, qui se trouve à l'origine de toute perception de soi comme intellectuel possible. S'il faut des intellectuels comme groupe, il faut d'abord l'affirmation de l'individu.

Tout en reconnaissant que «l'intellectuel» n'est pas qu'un contestataire et qu'il peut être un conservateur ou un tenant du statu quo, on peut avancer l'hypothèse que l'état de laïcité d'une société interfère sur l'émergence des «intellectuels» et sur l'image que les gens de lettres peuvent avoir d'eux-mêmes. Le Québec du XIX^e siècle n'a pas fait l'expérience de la République ni de l'État laïque⁵¹. Au contraire, les citoyens y vivaient dans une société où, précisément, l'une des questions fondamentales de départage portait sur la séparation de l'État et de l'Église ou sur l'alliance de l'un avec l'autre ou même sur la primauté de l'une sur l'autre dans certains domaines. En ce sens, la question de fond se formulerait ainsi: à l'origine du phénomène, un intellectuel non laïcisé est-il concevable? possible? Une fois le processus de laïcisation accompli dans une société, «l'intellectuel» devient possible, le terme entre dans le lexique et l'on peut alors appliquer le substantif, dans un contexte de laïcisation, à des écrivains conservateurs même opposés, alors et toujours, à cette laïcisation. L'expérience critique consisterait à se demander si l'on a jamais qualifié un prêtre «d'intellectuel» ou à faire voir que dans des pays majoritairement catholiques, le substantif «intellectuel», avec un sens positif, entre dans l'usage appliqué à des conservateurs ou à des ultramontains.

Pour de Nevers, le mouvement intellectuel de 1840 et de 1860 s'est «arrêté». Depuis 1867, on est indifférent à tout ce qui n'est pas politique. La politique partisane est mangeuse d'hommes; elle est l'opium des Canadiens français. Il en appelle toutefois à un Long-Sault intellectuel, à dix-sept «talents supérieurs» qui, comme Dollard Des Ormeaux et ses compagnons, seraient «les initiateurs de la science et de la haute culture⁵²». Or, précisément au moment où de Nevers écrit, Laurier, confronté au problème de la perte des droits scolaires des catholiques francophones du Manitoba, va révéler l'ambiguïté de la politique, qui doit de plus en plus souvent céder sur les droits des

51. À propos des rapports entre les intellectuels et la laïcité, voir Pascal Ory, *Dernières questions aux intellectuels*, *op. cit.*

52. Edmond de Nevers, *op. cit.*, 148 et 187.

Canadiens français au profit des impératifs électoraux du parti. Une fois perçu ce vice de forme de la politique canadienne pour les Canadiens français, on voudra se situer «au-dessus des partis» et, ce faisant, se rendre capable de distance et de critique.

Cette immersion du culturel dans la politique au XIX^e siècle permet de voir comment la notion d'engagement, si cruciale dans la définition usuelle de l'intellectuel au XX^e siècle, n'est pas une épistème possible au XIX^e siècle canadien-français. On ne s'engage pas au XIX^e siècle, on ne se distance pas parce qu'on est toujours et déjà enlisé dans les politiques d'assimilation, les projets d'Union de 1822 ou de 1840, de Durham, de Confédération. L'œuvre historienne est une preuve à faire contre Durham; le journal est un combat; la poésie est un étendard nationaliste, libéral ou conservateur. C'est précisément la sortie de la «grande cause» générale et urgente qui peut rendre possible l'intellectuel, c'est-à-dire l'homme du culturel mis en situation du politique. Écrivains, journalistes, professeurs peuvent se définir et être définis comme intellectuels lorsque la politique — partisane — devient le politique, le civique. Arthur Buies s'y essaie, sur le mode de la dérision ou du dilettantisme; Edmond de Nevers, le voyageur sinon l'exilé, pose le problème. Mais la solution appartient au siècle suivant.

Pour toutes ces raisons, c'est faire un anachronisme que de parler d'«intellectuels» canadiens-français ou québécois au XIX^e siècle. Parler d'«intellectuels», c'est faire fi d'une réalité historique, c'est gommer les conditions qui rendaient impossible ce rôle social. Du point de vue de la vérité scientifique, il y a un prix à payer à utiliser un terme avant que n'advienne la réalité qu'il servira à désigner. Ce prix, c'est l'amalgame, l'approximation, la projection simpliste sur le passé de catégories et de réalités récentes. Refuser l'anachronisme, c'est travailler à une saisie plus fine de l'état d'avancement culturel d'une société à une époque donnée, c'est maintenir l'esprit critique contre la facilité et l'empressement.

Il faut donc pour confirmer, nuancer ou infirmer ces hypothèses, poursuivre la recherche sur le XIX^e siècle en cherchant les occurrences de l'épithète et du substantif dans des corpus et des correspondances d'auteurs tels que Parent, Dessaulles, Buies, Fréchette, Crémazie, de Nevers, Routhier ou Tardivel. Il conviendrait d'étudier la presse au moment de l'affaire Dreyfus pour évaluer le retentissement québécois de l'événement et pour analyser le recours que l'on a fait au substantif «intellectuel», au moment de la généralisation de son usage⁵³. L'ana-

53. Parmi les titres possibles à retenir pour enquête: *La Vérité*, *La Croix*, *La Revue canadienne*, *Canada-Revue*. Pour des études comparées: Colin A. Burns, «Le retentissement de

lyse de l'influence de Maurice Barrès et de Paul Bourget⁵⁴ pourrait aussi s'avérer révélatrice. Il faudrait enfin poursuivre cette histoire de l'autodésignation de l'écrivain et de «l'intellectuel» et entrer dans le XX^e siècle avec l'hypothèse de quelques moments forts: la période qui va de Léon Gérin et de l'ACJC à *l'Action française*, l'entre-deux-guerres qui comprend la génération de la Crise⁵⁵, la génération qui prépare la Révolution tranquille, entre autres lieux à *Cité libre* et à *Liberté*.

l'Affaire Dreyfus dans la presse britannique en 1898-1899: esquisse d'un projet de recherches futures», *Cahiers naturalistes*, 54 (1980): 251-257; Janina Kulczycka-Saloni, «L'Affaire Dreyfus vue par les Polonais», *ibidem*, 258-265; Joaquim Coll I Amargos, «Dreyfusisme et anti-dreyfusisme en Catalogne: l'écho international de la crise française», *Sources. Travaux historiques*, 29 (1991-1992): 57-66; et plus généralement, Jean-Marie Mayeur, «Les catholiques dreyfusards», *Revue historique*, 530 (avril-juin 1979): 337-360.

54. Gilles Dorion, *Présence de Paul Bourget au Canada* (Québec, Presses de l'Université Laval, 1977), 241 p.

55. Catherine Pomeyrols, *La formation des intellectuels québécois dans l'entre-deux-guerres*, thèse de doctorat de 3^e cycle en histoire, Université de Bordeaux III, 1994, 3 vol., 691-130 p.

APPENDICE I

LE CORPUS DE L'ENQUÊTE

- 1848: James Huston, *Le répertoire national ou recueil de littérature canadienne* (Montréal, Lovell et Gibson, 1848-1850), 4 tomes; réédition 1893.
- 1851: *Recensement du Canada*, vol. I, appendice 8, 529-551.
- 1855: Joseph-Guillaume Barthe, *Le Canada reconquis par la France* (Paris, Ledoyen), 261-276.
- 1858: Maximilien Bibaud, *Tableau historique des progrès matériels et intellectuels du Canada* (Montréal, Cérat et Bourguignon), 50 p.
- 1861: *Recensement du Canada*, vol. I, appendice 7, 533-553.
- 1866: Henri-Raymond Casgrain, «Le mouvement littéraire au Canada», *Œuvres complètes* (Montréal, C.-O. Beauchemin et fils, 1896), 1: 353-375.
- 1866: Hector Fabre, «On Canadian Literature» [en français], *Transactions of the Quebec Literary and Historical Society* (1865-1966): 85-102.
- 1871: *Recensement du Canada*, vol. II, tableau XIII, 286-333.
- 1871: *Lovell's Province of Quebec Directory for 1871* (Montreal, John Lovell), 890 p.
- 1873: Louis-Michel Darveau, *Nos hommes de lettres* (Montréal, A. A. Stevenson), vi-276 p.
- 1874: Edmond Lareau, *Histoire de la littérature canadienne* (Montréal, John Lovell), chapitre VIII: «publicistes».
- 1876: P.-J.-O. Chauveau, «Mouvement littéraire et intellectuel», *L'instruction publique au Canada* (Québec, A. Côté), 311-344.
- 1877: Edmond Lareau, *Mélanges historiques et littéraires* (Montréal, Eusèbe Senécal), 1-52.
- 1881: *Recensement du Canada*, vol. III, tableau XIV, 244-279.
- 1891: *Recensement du Canada*, vol. II, tableau XII, 175-181.
- 1893: Adolphe-Basile Routhier, «Préface» à la 2^e édition du *Répertoire national* de James Houston (Montréal, J. M. Valois et C^{ie}), 4 volumes.
- 1901: Léon Gérin, «Notre mouvement intellectuel», *Mémoires de la Société royale du Canada*, section I: 145-172.

APPENDICE II

TABLEAU 1

Québec, alphabétisation¹ (1800-1900)

<i>Période</i>	<i>%</i>
1800-1809	15,4
1810-1819	19,2
1820-1829	21,1
1830-1839	25,4
1840-1849	26,7
1850-1859	29,1
1860-1869	41,5
1870-1879	52,6
1880-1889	62,2
1890-1899	74,4

1. Alphabétisation signifie ici la capacité de signature des conjoints au mariage; l'échantillonnage ne comprend pas la ville de Montréal.

Source: Michel Verrette, *L'alphabétisation au Québec (1660-1900)*, thèse de Ph.D. (histoire), Université Laval, 1989, 148, tableau 26.

TABLEAU 2

**Recensements du Canada, nomenclature et données du milieu culturel,
province, Montréal, Québec (1851-1891)**

PROFESSION	1850 - 1851			1860 - 1861			1870 - 1871			1880 - 1881			1890 - 1891		
	T	M	Q	T	M	Q	T	M	Q	T	M	Q	T	M	Q
A-Catégories générales															
artist. et litt. (71)	20	40	1	85	31	26	157	85	30	170	69	21	-	-	-
aut., conf. et hom. lettres (91)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	64	-	-
sous-total	20	40	1	85	31	26	157	85	30	170	69	21	64	0	0
B-Professions libérales															
architecte (51)	20	4	6	84	39	14	95	49	15	115	56	18	200	-	-
avocat (51)	-	-	-	-	-	-	740	227	134	821	270	141	1511	-	-
advocate, barrist.,attorn. (61)	273	86	80	489	163	125	-	-	-	-	-	-	-	-	-
arpenteur (81)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	64	-	-
engineer (51)	225	65	30	343	92	60	-	-	-	-	-	-	-	-	-
étudiant en droit (71)	-	-	-	-	-	-	183	32	12	267	72	27	323	-	-
étudiant en médecine (71)	-	-	-	-	-	-	152	28	12	194	41	37	478	-	-
ingénieur (51)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	642	-	-
ingénieur et arpenteur (91)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
ingénieur civil (51)	8	5	3	42	21	13	74	23	7	204	48	45	-	-	-
juge (51)	16	9	7	14	6	5	34	12	10	41	16	12	-	-	-
médecin et chirurgien (51)	410	49	33	603	92	49	780	134	72	1065	212	71	1220	-	-
notaire (51)	538	35	50	571	73	59	817	95	79	751	113	73	-	-	-
vétérinaire (51)	3	2	0	1	1	0	-	-	-	-	-	-	156	-	-
vétérinaire et maréchal (71)	-	-	-	-	-	-	42	12	4	62	20	5	-	-	-
sous-total	1493	255	209	2147	487	325	2917	612	345	3520	848	429	4594	0	0

TABLEAU 2

Recensements du Canada, nomenclature et données du milieu culturel, province, Montréal, Québec (1851-1891) (suite)

PROFESSION	1850 - 1851			1860 - 1861			1870 - 1871			1880 - 1881			1890 - 1891		
	T	M	Q	T	M	Q	T	M	Q	T	M	Q	T	M	Q
C-Sect. de l'enseignem.															
frère écoles chrétiennes (71)	-	-	-	-	-	-	183	46	38	401	126	52	-	-	-
instituteur (51)	1136	10	58	957	59	67	3978	354	146	702	144	37	5386	-	-
institutrice (51)	699	25	13	-	-	-	-	-	-	4573	278	107	-	-	-
professeur (71)	-	-	-	-	-	-	2329	752	393	3783	961	504	-	-	-
university officer (51)	0	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
sous-total	1835	35	71	957	59	67	6490	1152	577	9459	1509	700	5386	0	0
D-Sect. de l'imprimé															
agent de nouvelles (51)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
book-seller et stationer (51)	36	27	9	52	39	13	-	-	-	-	-	-	-	-	-
éditeur (51)	14	8	6	25	15	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-
éd. de livres, cart., jour. (91)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	43	-	-
graveur (51)	9	6	2	15	12	2	-	-	-	-	-	-	89	-	-
graveur et lithographe (71)	-	-	-	-	-	-	117	106	6	160	130	12	-	-	-
imprimeur (51)	195	56	117	531	260	199	782	474	147	-	-	-	-	-	-
imprimeur(apprenti) (91)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	122	-	-
imprimeur et éditeur (61)	-	-	-	1995	126	75	-	-	-	1303	688	272	-	-	-
journaliste, éd., reporter (91)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	182	-	-
lithographe (51)	1	1	0	7	7	0	-	-	-	-	-	-	163	-	-
libraire (51)	33	19	14	226	152	37	136	59	24	71	43	14	94	-	-
libraire et papetier (51)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
papetier (51)	32	1	1	7	0	1	-	-	-	-	-	-	9	-	-
publisher (51)	26	26	0	9	8	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-
reporter (61)	-	-	-	3	3	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-
relieur (51)	40	24	16	111	60	45	140	101	32	221	128	54	-	-	-
relieur(apprenti) (91)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	343	-	-
stationer (51)	0	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
sous-total	386	168	165	2981	682	378	1175	740	209	1755	989	352	1045	0	0

TABLEAU 2

Recensements du Canada, nomenclature et données du milieu culturel, province, Montréal, Québec (1851-1891) (fin)

PROFESSION	1850 - 1851			1860 - 1861			1870 - 1871			1880 - 1881			1890 - 1891		
	T	M	Q	T	M	Q	T	M	Q	T	M	Q	T	M	Q
E-Sect. du spectacle															
acteur (91)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	13	-	-
régisseeur de théâtre (91)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	22	-	-
stage proprietor (51)	1	0	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
sous-total	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35	0	0
F-Sect. de la musique															
musicien (51)	18	7	4	102	68	9	110	48	9	171	86	18	-	-	-
marchand de musique (51)		3	2	5	2	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-
musique, inst. musique (91)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	32	-	-
musique et prof. mus. (91)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	649	-	-
organist (51)	13	4	5	13	0	6	-	-	-	-	-	-	-	-	-
sous-total	31	14	11	120	70	15	110	48	9	171	86	18	681	0	0
G-Sect. des arts plastiq.															
artistes et prof. d'art (91)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	261	-	-
sculpteur (51)	29	7	8	63	32	20	-	-	-	-	-	-	-	-	-
sous-total	29	7	8	63	32	20	0	0	0	0	0	0	261	0	0
H-Divers															
ministre du culte (71)	-	-	-	-	-	-	1412	234	78	2102	300	131	2091	-	-
sous-total	0	0	0	0	0	0	1412	234	78	2102	300	131	2091	0	0
TOTAL	3795	519	465	6353	1361	831	12261	2871	1248	17177	3801	1651	14157	0	0
%		12,7	12,2		21,2	12,8		23,4	10,1		22,1	19,6			

Source: Recensements du Canada: 1851-1852, vol. I, appendice 8, pp. 529-552; 1861, vol. I, appendice 7, pp. 533-553; 1871, vol. II, tableau XIII, pp. 286-333; 1881, vol. III, tableau XIV, pp. 244-279; 1891, vol. II, tableau XII, pp. 175-181; les chiffres entre parenthèses indiquent l'année de l'apparition de la catégorie dans la nomenclature des recensements.